

Université Hassan II - Casablanca
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Casablanca Ain Chock

Concours pour l'admission au Master CCA- Année : 2019/2020

Durée : 2 h

N.B :

- Plan comptable et machine à calculer autorisés
- L'épreuve comporte trois cas indépendants
- Par souci d'équité entre les étudiants, il ne sera répondu à aucune question sur le fond du sujet, en cas d'ambiguïté, veuillez préciser vos hypothèses sur la copie des réponses.

Comptabilité :

La société « CCA20 » a acquis un matériel industriel, elle a reçu les pièces suivantes :

Facture N° 4444 du fournisseur du matériel : Reçue le 20/03/N

Prix hors taxe	980 000,00 dh
Remise 5%	49 000,00 dh

Net commercial	931 000,00 dh
Escompte de règlement 2%	18 620,00 dh

Net financier	912 380,00 dh
TVA 20%	182 476,00 dh

Total (TTC)	1 094 856,00 dh
-------------	-----------------

Facture N° 156 relative au transport du matériel : Reçue le 23/03/N.

Transport	6 400,00 dh
TVA 14%	896,00 dh

Total (TTC)	7 296,00 dh
-------------	-------------

Facture N° 332 relative à l'installation du matériel : Reçue le 30/03/N

Pièces et fournitures	3 240,00 dh
Main-d'œuvre	2 000,00 dh

Total (HT)	5 240, 00 dh
TVA 20%	1 048, 00 dh

Total (TTC)	6 288,00 dh
-------------	-------------

Facture N° 678 relative aux honoraires d'un ingénieur conseiller qui a été consulté par l'entreprise pour le choix du matériel : Reçue le 06/03/N.

Honoraires	3 000,00 dh
TVA 20%	600,00 dh

Total (TTC)	3 600,00 dh
-------------	-------------

La commande a été lancée le 15/03/N, à cette date un chèque de 60 000,00 dh a été adressé au fournisseur de l'immobilisation.

La société a choisi d'amortir le matériel en dégressif sur une durée de 10 ans. Il a été mis en service le 01/04/N.

Travail à faire :

- 1/ Passer l'écriture du 06/03.
- 2/ Passer l'écriture du 15/03/N
- 3/ Calculer le coût d'acquisition du matériel et passer l'écriture correspondante
- 4/ Passer les écritures du 31/12/N.

Question :

Préciser la notion d'image fidèle en droit comptable marocain.

Fiscalité :

Cas N° : 1 :

La rémunération de Mr El Bekri Adil, employé depuis 14 ans par l'entreprise « SAM » pour les mois de Septembre N comprend :

- Salaire de base	8 200,00 dh
- Prime d'ancienneté ?????	
- Prime d'assiduité	350,00 dh
- Indemnité de transport	250,00 dh
- Frais de déplacement pour une mission (justifiés)	550,00 dh
- Avantage en numéraire : Aide de rentrée scolaire	200,00 dh

Mr El Bekri est marié père de deux enfants à charge. Depuis 8 mois, il rembourse par prélèvement à la source un emprunt qu'il avait contracté pour financer l'acquisition de son logement principal d'une superficie de 110 m². La traite qui lui sera prélevée sera le bulletin de Septembre N est de 2 568,50 dh dont 382,50 dh d'intérêt TTC. L'entreprise « SAM » déclare ses salariés à la CNSS, à l'AMO et à la CIMR au taux de 6% appliqué au salaire brut imposable.

Barème mensuel de l'IR :

Barème mensuel		
Tranches	Taux	Sommes à déduire
0 à 2 500	0%	0
2 500 à 4 166,67	10%	250
4 166,67 à 5 000	20%	666,67
5 000 à 6 666,67	30%	1 166,67
6 666,67 à 15 000	34%	1 433,33
Plus de 15 000	38%	2 033,33

Déterminer l'IR net à retenir à Mr Bekri pour le mois de Septembre N.

Cas N°2 :

La société « EXPORTMAC » réalise 30% en N-1 et 35% en N de son chiffre d'affaires à l'exportation depuis une dizaine d'années.

Vous disposez des renseignements suivants pour lui calculer l'impôt exigible pour N-1 et N.

Données fiscales de l'exercice N-1 :

Résultat comptable : (-) 34 560,75 dh

Charges non déductibles : 123 456,30 dh

Produits non imposables : 55 420 dh.

Gains de change latents N-2 : 4 324 dh

Gains de change latents N-1 : 5 433 dh

Base de cotisation minimale N-1 : 12 345 600 dh.

Données fiscales de l'exercice N : Résultat comptable : 1 355 456,25 dh

Charges non déductibles : 154 678,40 dh

Produits non imposables : 33 330 dh.

Gains de change latents N : 6 548 dh

Gains de change latents N-1 : 5 433 dh

Base de cotisation minimale N : 14 652 400 dh.

Travail à faire :

1/ Déterminer l'impôt exigible de l'exercice N-1.

2/ Déterminer l'impôt exigible de l'exercice N.

Question :

Comment comptabiliser et traiter fiscalement une charge non comptabilisée pendant son exercice de son engagement ?

Bonne chance